Soirée du

21septembre 2017

- Le brevet des collèges
- Le calendrier de l'orientation
- Quelques pistes

Le DNB

Quelques rappels

- Il ne donne pas accès à une classe supérieure en fin de troisième: les deux décisions, attribution du diplôme et orientation sont dissociées.
- Les sujets des épreuves écrites sont académiques, l'examen se passe au collège.

Les composantes

- Un examen écrit
- Une épreuve orale
- Le contrôle continu
- Pour obtenir le diplôme national du brevet, il faut la moyenne sur l'ensemble des notes.

Le contrôle continu

Contrôle continu: niveau de maîtrise des composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture	**Points**	**Barème**
Langue française à l'oral et à l'écrit		10 à 50
Langages mathématiques, scientifiques et informatiques		10 à 50
Langues étrangères et régionales		10 à 50
Langages des arts et du corps		10 à 50
Systèmes naturels et systèmes techniques		10 à 50
Représentations du monde et activité humaine		10 à 50
Formation de la personne et du citoyen		10 à 50
Méthodes et outils pour apprendre		10 à 50
Total des points		**80 à 400**

- 10 points pour le niveau « maîtrise insuffisante »,
- 25 points pour le niveau « maîtrise fragile »,
- 40 points pour le niveau « maîtrise satisfaisante »,
- 50 points pour le niveau « très bonne maîtrise ».

Contrôle final	Points	Barème
Epreuve 1 (écrit)		100
Français		
Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique		
Epreuve 2 (écrit)		100
Mathématiques		
Sciences (SVT, technologie, physique-chimie 2 sur 3)		
Epreuve 3 (oral)		100
Expression orale, maîtrise de la langue		
Connaissances et compétences		
Total des points		**300**

Enseignements de compléments	Points	Barème
Latin		+ 10 ou +20
Grec		+ 10 ou +20
Langue et culture régionales		+ 10 ou +20
Total des points		+

Obtention du DNB

Brevet	Points	Barème
Contrôle continu		400
Contrôle final		300
Enseignements de complément		+
Total des points		700

Obtention du Brevet	Points	Barème
Contrôle continu		400
Contrôle final		300
Total des points		**700**
Obtention		**350**

L’ orientation

3 chapitres

- Les échéances
- Les grandes voies d'orientation
- Les procédures d'orientation

Les échéances

Remarques préalables

- Prise en compte des résultats et du goût pour les études.
- Le Professeur principal, les enseignants, la Direction
- Le BDI, le CIO, la soirée avec les CE, Ain formations métiers, Mondial des métiers.
- Dialogue avec votre enfant

Le calendrier

- Dès septembre:
  - Rendez-vous de pré inscription pour le privé
- Novembre:
  - Forum des lycées le 16 à 19 heures.
  - Informations lycées professionnels.
  - Débuts des mini-stages
- Décembre:
  - Conseils de classes
  - Fiche dialogue
  - Carte d'Identité

- Janvier:

  Rencontres parents-professeurs

  Fiche dialogue « Orientation après la troisième »

- Février:

  Portes ouvertes dans les lycées professionnels.

- **Mars:**

  Ain formation métier

  Stages en entreprises
  Conseils de classes

  Vœux provisoires

- **Mai:**

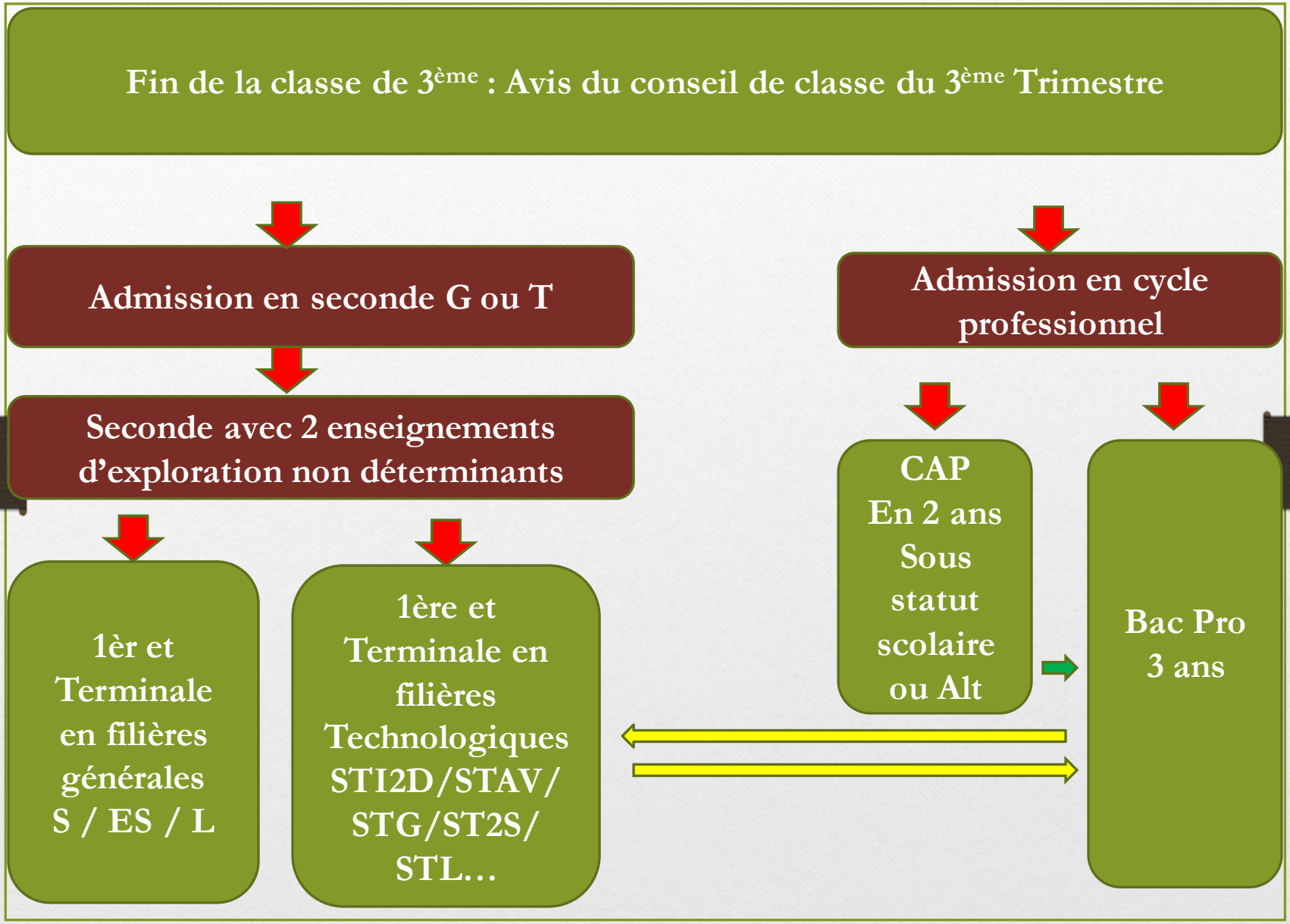
  Constitution des dossiers pour les établissements publics et privés

- **Juin:**

  Conseils de classes

  Vœux définitifs

Les grandes voies d'orientation


Fin de la classe de 3ème : Avis du conseil de classe du 3ème Trimestre
Admission en seconde G ou T
Seconde avec 2 enseignements d'exploration non déterminants
1èr et Terminale en filières générales S / ES / L
1ère et Terminale en filières Technologiques STI2D/STAV/ STG/ST2S/ STL…
Admission en cycle professionnel
CAP En 2 ans Sous statut scolaire ou Alt
Bac Pro 3 ans

Fin de la classe de 3ème : Avis du conseil de classe du 3ème Trimestre pour un cycle professionnel

Admission en CAP

2 ans

- Niveau d'enseignement général très accessible
- Nécessite un projet défini et une maturité pour les stages ou l'apprentissage

Après le CAP, possibilité de reprendre le cycle Bac pro en 1ère

Admission en seconde Bac professionnel

3 ans

- On va acquérir des connaissances et un savoir-faire professionnel
- Possibilité de rejoindre une filière technologique en cours de cycle
  Possibilité de poursuivre des études supérieures en BTS en particulier

Les procédures d'orientation

Où? Comment?

- Dans un établissement public ou privé:
  - Inscription sur dossier et/ou sur internet par le collège
- Dans une MFR:
  - Sur rendez-vous dans l'établissement dès février
- Par la voie d'apprentissage:
  - Rechercher un maître d'apprentissage dès à présent.

Onisep.fr

Bonne soirée

et

excellente année scolaire